



CELEBRATION DE L'ANNEE INTERNATIONALE DE BIODIVERSITE

Rapport synthèse des activités menées par la COMIFAC

1. INTRODUCTION

La reconnaissance du rôle de la biodiversité pour le développement économique et social de l'humanité tout entière, a conduit la Communauté Internationale à adopter, en 1992, un instrument juridique contraignant appelé « Convention sur la Diversité Biologique ». Celui-ci a pour objectifs : (i) la conservation de la diversité biologique ; (ii) l'utilisation durable de ses éléments et (iii) le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

Au regard de la diversité des ressources biologiques que renferment leurs forêts et prenant en compte les objectifs assignés à cet instrument, les pays d'Afrique centrale ont massivement adhéré à cette convention.

En vue de remobiliser l'opinion public sur l'importance de la biodiversité, les Nations Unies ont déclaré 2010, Année internationale de la biodiversité. C'est une célébration de la vie sur terre et de la valeur de la biodiversité pour notre vie. « La Biodiversité c'est la vie », « la Biodiversité c'est notre vie ».

De part ses missions, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) doit veiller à la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique dans ses pays membres. Aussi, devra t- elle relayer les préoccupations sous-régionales lors des fora internationaux sur la conservation et l'exploitation des ressources biologiques et génétiques. Ainsi, pour exprimer sa solidarité, la COMIFAC s'est joints au reste de la communauté internationale pour célébrer cet évènement dans la sous-région Afrique Centrale.

2. ACTIVITÉS MENÉES

La COMIFAC avec l'appui financier et technique de la GIZ, de l'UICN et de la Coopération Française, a saisi cette occasion pour accroître la sensibilisation du public sur l'importance de la conservation et de la gestion durable de la biodiversité. Ainsi, elle a élaboré les supports de communication, organiser les tables rondes médiatisées et organiser une session parallèle en marge de la Conférence Panafricaine sur la biodiversité et le développement qui s'est tenue à Libreville (Gabon) en Septembre 2010.

2.1. Supports de communication

Les supports de communication produits étaient destinés au grand public et avaient pour objectif de diffuser les messages sur l'importance de la biodiversité et les menaces qui pèsent sur elle. Plusieurs supports ont été produits et largement distribués à travers la sous-région Afrique centrale. Il s'agit : des Pins, des posters, le dépliant du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC), un PowerPoint animé et les Banderoles.

2.2. Tables rondes et autres sorties médiatiques

Pendant la période du 12 au 30 septembre 2010, les experts de la COMIFAC sont passés plusieurs fois sur les chaînes de radio et télévision de la sous-région pour sensibiliser le grand public sur l'importance de la biodiversité, les enjeux et les défis à relever pour combattre l'érosion génétique et gérer durablement la diversité biologique.

Une table ronde a été organisée au Siège de la COMIFAC le samedi 18 septembre 2010 avec pour thème central: « Conservation de la biodiversité en Afrique Centrale : enjeux, défis, menaces et opportunités ». Les panélistes étaient les représentants de la GIZ, de l'UICN, de la BAD/PACEB Co, du WWF et de la COMIFAC.

La couverture médiatique a été assurée par la chaîne nationale du Cameroun « CRTV Télé » qui a rediffusé l'intégralité de cette table ronde sur ses antennes.

2.3. Session parallèle

La COMIFAC a aussi saisi l'occasion de la tenue de la Conférence Panafricaine sur la biodiversité et le développement à Libreville (Gabon) du 12 au 17 Septembre 2010 pour organiser une session parallèle pour faire le point sur l'état de la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique dans en Afrique centrale. Il s'agissait plus spécifiquement de :

- De faire le point sur les efforts consentis dans la sous-région pour la conservation et la gestion durable de la biodiversité ;
- D'informer l'opinion internationale sur l'évolution du processus APA (Accès aux ressources génétiques et partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation) en Afrique centrale;
- D'examiner la situation des peuples autochtones des forêts du Bassin du Congo et les retombées de l'exploitation forestière ;
- De diffuser à travers les posters les messages sur l'importance de la Biodiversité.

3. CONCLUSION

La célébration de l'Année Internationale de la Biodiversité a été un succès dans l'espace COMIFAC dans la mesure où les activités réalisées ci-dessus ont permis de sensibiliser des dizaines de milliers de personnes en Afrique centrale.